



Caricatures antisémites parues dans la presse. - Arch. dép. Eure-et-Loir, 51 J 28.

6 PREMIERS PAS VERS LA SHOAH

Avant-guerre, la communauté juive de France compte quelque 300 000 individus, français et étrangers. L'opinion est traversée par un fort courant antisémite, allant d'une hostilité latente à des sentiments beaucoup plus violents. Avec le régime de Vichy, ce courant se mue en antisémitisme d'Etat qui aboutit à des déchéances de nationalité, à des internements pour les juifs étrangers et à l'interdiction d'exercer certaines professions (fonction publique, armée, enseignement, professions artistiques, médecine), ceci sans aucune pression de la part de l'occupant. Le 3 octobre 1940, le statut des juifs est promulgué : il définit la notion de juif par des critères raciaux et familiaux et justifie les mesures prises à leur encontre par leur influence jugée néfaste avant-guerre, leur imputant ainsi directement la responsabilité de la défaite de 1940. Remanié en 1941, le statut restreint encore un peu plus leur participation à la communauté nationale. La même année, un commissariat général aux questions juives est créé. En zone occupée, les autorités procèdent à une surveillance rapprochée de la communauté juive et à des mesures de terreur. On appose un tampon « juif » sur les cartes d'identité, les commerçants juifs doivent l'indiquer expressément en vitrine et, en 1942, le port de l'étoile jaune est imposé. Des camps d'internement sont mis en place dont le principal est Drancy (région parisienne). Dans un premier temps, les Juifs étrangers victimes de rafles y sont parqués. D'autres groupes sont désignés comme indésirables et sont victimes de mesures de ségrégation et de répression similaires comme les francs-maçons, les tsiganes ou les homosexuels.



< Affiche de propagande contre les ennemis du régime de Vichy, 1941. Arch. dép. Eure-et-Loir, 57 Fi 5.

Brochure anti-maçonnique. Arch. dép. Eure-et-Loir, 51 J 35.

COMMENT LA FRANC-MAÇONNERIE TIENT LA FRANCE

Comment 51.500 Francs-Maçons répartis en 4 Obédiences :

GRAND ORIENT	GRANDE LOGE	DROIT HUMAIN	G ^{re} LOGE NAT ^{ale} INDÉPENDANTE
40.000 Maçons	1.000 Maçons	4.000 Maçons	1.500 Maçons
400 Loges et 60 Comités	200 Loges	70 Loges et 10 Chapelles	30 Loges
imposent leurs volontés à des Millions de Français, au cours de leur vie politique, professionnelle, familiale et sociale :			
Groupements internes d'action maçonnique			
Filielles			
Cercles d'influence			
LISTE DE QUELQUES-UNS DES FRÈRES DÉPUTÉS ET SÉNATEURS			
SÉNATEURS			
DÉPUTÉS			

Pour renseignements complémentaires voir les tracts et brochures édités ou vendus par la Ligue anti-juido-maçonnique Le Franc-Catholique, 11^{me}, Rue Portalis - PARIS-8^e.